

136592-2026 - Licitación

Francia – Explotación de instalaciones eléctricas – Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

OJ S 40/2026 26/02/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Correo electrónico: lea.barthelemy@rte-france.com

Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública

Actividad de la entidad adjudicadora: Actividades relacionadas con la electricidad

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

Descripción: Les besoins portent sur des prestations maritimes et terrestres pour chacun des deux projets. Pour OFFSHORE : le besoin consiste en la réalisation d'états de référence et de la mise en œuvre des mesures environnementales ERSA. Pour ONSHORE : le besoin consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales ERCSA. Pour chaque projet : le besoin consiste à assurer la coordination environnementale.

Identificador del procedimiento: a5ba2758-eea0-4cd9-a311-a215b1eca13e

Identificador interno: 24937

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 65320000 Explotación de instalaciones eléctricas

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Calvados (FRD11)

País: Francia

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Anuncio

Incumplimiento de obligaciones basadas en motivos de exclusión puramente nacionales: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11

(déclaration à réaliser via la fiche DC1). Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportées par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Raccordement offshore Centre manche 1 et 2 – Suivis environnementaux terrestres et maritimes

Descripción: Les besoins portent sur des prestations maritimes et terrestres pour chacun des deux projets. Pour OFFSHORE : le besoin consiste en la réalisation d'états de référence et de la mise en œuvre des mesures environnementales ERSA. Pour ONSHORE : le besoin consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales ERCSA. Pour chaque projet : le besoin consiste à assurer la coordination environnementale.

Identificador interno: 24937

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 71300000 Servicios de ingeniería

5.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Calvados (FRD11)

País: Francia

Información complementaria: Parcs éoliens Centre Manche 1 et Centre Manche 2

5.1.3. Duración estimada

Duración: 6 Años

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 2

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí
Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí
Información complementaria: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires En cas de marché public alloti, ce plafond s'applique pour chacun des lots. Toutefois, RTE peut exiger un chiffre d'affaires annuel minimal pour des groupes de lots dans l'éventualité où un titulaire se verrait attribuer plusieurs lots à exécuter en même temps. Pour les accords-cadres, ce plafond est calculé sur la base du montant total maximal des marchés subséquents ou des

bons de commande dont l'exécution par un même titulaire pourrait être effectuée concomitamment ou, si ce montant ne peut pas être estimé, sur la base de la valeur totale estimée des marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre ou des bons de commande susceptibles d'être attribués à un même titulaire pendant la durée de validité de l'accord-cadre. - Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE.

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Capacité technique et professionnelle Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : o L'effectif total de la société, au global et en France o Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années o La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : o liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; o liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Partie technique et professionnelle (document de 20 pages maximum) • Présenter l'entreprise. • Justifier d'une parfaite connaissance de la réglementation et des procédures françaises en matière d'environnement. • Démontrer sa capacité à établir des suivis environnementaux pour les différents domaines objets du marché (benthos, qualité de l'eau, qualité des sédiments, suivi de l'ichtyo-plancton). • Démontrer sa capacité à assurer en phase chantier un suivi et un contrôle des entreprises travaux permettant la mise en œuvre des mesures ERCSA issues de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale* (*ou présentées dans la version publique de sept. 2025 de l'étude d'impact

du raccordement CM1). • Démontrer sa capacité à préparer, informer, accompagner les entreprises travaux pour la mise en œuvre des mesures ERCSA* (*pour le coordinateur) • Présenter l'organisation et les moyens humains mobilisables par l'entreprise, attester de la compétence des employés pour la réalisation des prestations objet du marché. • Disposer des moyens techniques permettant la réalisation de ce marché, au travers d'une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique détenus par le candidat. • Disposer de personnel parlant, lisant et comprenant parfaitement le français et l'anglais pour l'exécution du futur marché. • Démontrer sa capacité à assurer un reporting régulier, fiable et synthétique sur la qualification de la qualité de la mise en œuvre des mesures ERCSA* (*pour le coordinateur)

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Définis dans les documents de la consultation

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Définis dans les documents de la consultation

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (porcentaje, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 40

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: Permitida

Variantes: Permitida

Los licitadores pueden presentar más de una oferta: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 20/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No se sabe aún

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Sans objet

Es necesario un acuerdo de confidencialidad: sí

Información adicional sobre el acuerdo de confidencialidad: L'accord de confidentialité est disponible sur le site BravoSolution de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com>

Forma jurídica que deba adoptar un grupo de licitadores que resulte adjudicatario de un contrato: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Estructura financiera: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Judiciaire de Nanterre
Información sobre los plazos de revisión: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Número de registro: 444 619 258 02482

Dirección postal: 99 Rue de Lyon

Localidad: Marseille

Código postal: 13015

Subdivisión del país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

País: Francia

Punto de contacto: Léa BARTHELEMY

Correo electrónico: lea.barthelemy@rte-france.com

Teléfono: 06 61 83 07 34

Perfil de comprador: <https://rte-france.bravosolution.com>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Número de registro: 17780111500151

Departamento: Instance chargée des procédures de recours

Dirección postal: 179-191, avenue Joliot-Curie

Localidad: Nanterre

Código postal: 92020

Subdivisión del país (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

País: Francia

Punto de contacto: Instance chargée des procédures de recours

Correo electrónico: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Teléfono: 01 40 97 10 10

Dirección de internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0000

Denominación oficial: Publications Office of the European Union

Número de registro: PUBL

Localidad: Luxembourg

Código postal: 2417

Subdivisión del país (NUTS): Luxembourg (LU000)

País: Luxemburgo

Correo electrónico: ted@publications.europa.eu

Teléfono: +352 29291

Dirección de internet: <https://op.europa.eu>

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 7d8d9b96-5264-4913-b750-aca1ade50fef - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 17

Fecha de envío del anuncio: 24/02/2026 14:48:34 (UTC+00:00) Hora de Europa Occidental, GMT

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 136592-2026

Número de la edición del DO S: 40/2026

Fecha de publicación: 26/02/2026